



Plan d'action
à l'intention des personnes
handicapées
2023



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Principes directeurs.....	1
Objectifs généraux	1
Aménagement urbain, bâtiments publics et équipements	2
Habitation et sécurité en milieu résidentiel	5
Transport.....	7
Emploi	8
Loisirs et vie sociale	10
Soutien aux organismes et aux familles.....	15
Communications	17
Administration municipale	19
Composition du comité consultatif sur l'accessibilité.....	20
Composition du comité directeur.....	20



INTRODUCTION

La Ville de Saint-Eustache débute la dernière année de son plan d'action quinquennal issu d'une concertation et d'une consolidation des acquis.

La pandémie a fait ressortir plusieurs enjeux dont la pénurie de main-d'œuvre, l'appauvrissement de la population, la fragilisation de la santé mentale de plusieurs personnes et l'effritement des relations interpersonnelles. La ville de Saint-Eustache reste proche de la réalité des enjeux étant donné qu'elle est sur plusieurs tables de concertation, des comités de travail et que son rôle est de maintenir des liens rapprochés avec les partenaires alors, bien qu'elle ne fasse pas de consultation annuellement, elle est constamment aux faits des enjeux de sa communauté.

En 2023, le plan d'action sera tourné vers l'évaluation et le renouvellement du plan quinquennal de la Politique de développement de la communauté eustachoise qui vise à arrimer l'ensemble des politiques sociales. Une vaste consultation sera mise sur pied afin d'ajuster les différentes orientations et où l'expression des besoins par les personnes vivant avec un handicap sera favorisée. C'est pourquoi, nous retrouvons, dans le présent plan d'action, plusieurs mesures qui ont été reconduites. Étant toujours d'actualité, elles nous permettront de nous garder actifs jusqu'à la fin de l'analyse de la consultation publique en 2024.

PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D'ACTION

- La Ville de Saint-Eustache assume les rôles et les responsabilités qui sont de son ressort en tirant le maximum de ses ressources financières, organisationnelles et administratives.
- La Ville de Saint-Eustache répond aux besoins des clientèles cibles, selon les définitions convenues.
- La Ville de Saint-Eustache considère l'impact de ses décisions sur l'ensemble des citoyens de la municipalité.
- La Ville de Saint-Eustache prône le développement de partenariats durables avec les organismes du milieu afin de mettre à profit leur expertise et leurs réseaux dans les services destinés aux citoyens.
- La Ville de Saint-Eustache favorise la mise en place d'environnements propices au développement de saines habitudes de vie.
- La Ville de Saint-Eustache préconise l'accessibilité universelle et inclusive.
- La Ville de Saint-Eustache souhaite que toutes les directions de son administration s'approprient les principes directeurs de la présente politique et les utilisent dans toute forme de développement de services ou d'activités à l'intention des citoyens de la municipalité.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- S'assurer que tous les résidents de Saint-Eustache peuvent agir comme des citoyens à part entière.
- Sauvegarder la notoriété de la municipalité auprès de ses partenaires en ce qui concerne le caractère novateur des mesures qu'elle prend pour assurer l'accessibilité de ses services aux résidents de Saint-Eustache.
- Viser la pérennité des moyens d'action par la concertation des efforts.



PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Porte d'entrée principale sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes, Saint-Eustache est la municipalité la plus peuplée de la MRC et le cœur de l'activité économique régionale. Elle offre un grand nombre d'équipements récréatifs et culturels et constitue le principal pôle des services sociaux et gouvernementaux. On y retrouve le principal centre d'emplois de la MRC avec notamment un parc industriel diversifié d'envergure régionale.

La population de la ville de Saint-Eustache s'élève à 46 434. Comptant dans son organisation 17 services municipaux qui œuvrent pour améliorer la qualité de vie des personnes habitant le territoire. La particularité de la ville de Saint-Eustache qu'il n'y a pas de service de loisirs regroupant la culture, le sport, la bibliothèque et le communautaire. Tous ces domaines sont des services indépendants. Ce qui permet de développer leur indépendance et leur autonomie, mais surtout leur expertise.

Pour les autres services, l'on retrouve comme dans toutes les villes, des services plus technique (travaux publics, génie et autres) et des services à caractère social (communications, ressources humaines et autres)



AMÉNAGEMENT URBAIN, BÂTIMENTS PUBLICS ET ÉQUIPEMENTS

Objectif prioritaire : Faciliter l'accès des services municipaux, des services essentiels ainsi que des services récréatifs et culturels sur le territoire de la municipalité.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Certaines personnes vivant avec un handicap éprouvent de la difficulté à se déplacer sur les voies publiques sans obstacles.	Rendre les trottoirs le plus accessibles possible.	- Concevoir la réfection de la rue Saint-Louis en gardant une attention particulière à l'accessibilité.	- La réalisation des travaux.
	Sécuriser les intersections et les traverses piétonnières.	- Augmentation du temps de passage aux piétons à l'intersection de la rue Féré et du boulevard Arthur-Sauvé, celui au niveau du boulevard Arthur-Sauvé (sous le viaduc A-640) et celui sur la rue Hémond et le boulevard Arthur-Sauvé (en face de l'hôpital).	- La réalisation des travaux.
Les personnes à mobilité réduite éprouvent de la difficulté à accéder à certains boutons poussoirs et à certaines traverses piétonnières.	Rendre accessibles les boutons poussoirs aux lumières et aux traverses piétonnières.	- Sécuriser les passages piétonniers en abaissant les boutons poussoirs pour les personnes en fauteuil roulant sur certains endroits identifiés. - Dégager et déneiger l'accès vers les boutons poussoirs aux passages à piétons.	- Suivant la liste envoyée, nous pourrions identifier les travaux accomplis. - Nombre de requête pour le déneigement donnant accès aux boutons poussoirs.
Les personnes à mobilité réduite éprouvent de la difficulté à se déplacer sur le réseau routier, les trottoirs, les traverses à une lumière ou à une traverse piétonnière.	Favoriser les déplacements actifs sécuritaires.	- Faire un suivi des lieux à rendre accessibles et la priorité des travaux exécutables à prévoir. - Évaluer un plan de sécurisation des déplacements actifs dans le Pôle Santé (secteur de l'hôpital). - Évaluer les aménagements du boulevard Arthur-Sauvé sud, Saint-Laurent, 25 ^e Avenue, près des Cours du moulin : Légaré, Féré, Boileau et Dubois, en tenant compte du volet d'accessibilité. - Analyser le délai de passage pour certaines traverses piétonnières sécurisées et les prolonger au besoin.	- Réalisation d'une liste des travaux à exécuter. - Recommandations afin de sécuriser le secteur de l'hôpital. - Connaître le délai de passage idéal des différentes traverses.
Certaines personnes éprouvent de la difficulté à circuler dans certains bâtiments municipaux sans obstacles.	Faciliter les déplacements sans obstacles dans les bâtiments municipaux.	- Évaluer l'accessibilité du cadre de porte de la Maison Chénier-Sauvé.	- Recommandation à la suite de l'évaluation.



OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS- NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Difficultés pour les personnes à mobilité réduite d'ouvrir leur porte latérale afin de sortir de leur véhicule adapté dans les stationnements publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les stationnements afin qu'ils soient accessibles. - Élargir les espaces de stationnement pour personnes vivant avec un handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager une descente entre les deux stationnements pour personnes en situation d'handicap au complexe aquatique. - Aménager une descente de bateau pavée entre le stationnement handicapé de l'aréna et le complexe aquatique. - Recommander l'ajustement de certains stationnements. 	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation des travaux prévus. - La réalisation des travaux prévus. - Nombre de recommandations.
Certains mobiliers dans les parcs municipaux ne peuvent accueillir des personnes vivant avec un handicap.	Rendre les parcs accessibles pour le plus de personnes possibles.	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les parcs dont l'accessibilité doit être améliorée à l'intention des aînés et des personnes vivant avec un handicap et établir un plan de réaménagement progressif. - Nivelier une descente de trottoir donnant accès à la Promenade Paul-Sauvé. 	<ul style="list-style-type: none"> - La visite des parcs municipaux. - Travaux sur le trottoir de la Promenade Paul-Sauvé sont réalisés.

Objectif prioritaire : Veiller à ce que les services municipaux utilisent des biens et des services adaptés aux personnes handicapées.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS- NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Certaines personnes qui souhaitent participer aux activités municipales ont de la difficulté à utiliser le matériel qui n'est pas toujours adapté.	Bonifier le processus d'appel d'offres de la municipalité des biens et des services acquis ou loués par la municipalité en tenant compte de l'accessibilité pour les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> - Émettre à chaque année, la directive à tous les employés d'effectuer des achats accessibles. - Planifier, autant que possible, les appels d'offres de location de jeux, de toilettes et de matériels pour les événements afin qu'ils soient inclusifs. - Partager la liste des fournisseurs qui vendent de l'équipement adapté au Service des approvisionnements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Message envoyé aux employés par la Direction générale. - Location et achat de matériel accessible. - Augmentation et bonification du matériel de communications. - Liste de fournisseurs disponible à tous. - Nombre d'employés formés à l'accessibilité.



OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Certains jardins communautaires ne sont pas adaptés pour les personnes en fauteuil roulant.	Améliorer l'accessibilité des jardins communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les besoins en matière d'aménagement pour de nouveaux jardins communautaires. - Implication dans les démarches d'aménagement du nouveau jardin communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des nouveaux jardins possibles. - Implication des citoyens.
Les coûts reliés à l'adaptabilité des constructions existantes sont plus élevés que si l'accessibilité est réfléchi en amont.	Travailler en collaboration avec les services concernés afin de s'assurer de l'accessibilité du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en collaboration avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées afin de développer un service de prêt de kayaks adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipement aquatique et descente accessible.
Les coûts reliés à l'adaptation du camp de jour sont élevés.	Améliorer l'appel d'offres de service du camp de jour afin qu'il soit plus inclusif dès le départ.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir les balises afin que le groupe responsable mette en place une stratégie d'animation pour faciliter l'inclusion. - Vérifier les succès dans les autres municipalités. - Établir un plan de formation obligatoire pour tous les animateurs de camp de jour et accompagnateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction d'accompagnateurs nécessaires. - Mise en place des recommandations de l'étude la Médiation par les pairs.



HABITATION ET SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL

Objectif prioritaire : Faciliter le travail des intervenants dans le domaine de la sécurité résidentielle.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEUR DE RÉSULTATS AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Sur le site des mesures d'urgence, l'état des personnes vivant avec un handicap pourrait ralentir le processus d'aide.	Former tous les employés qui interviennent lors des mesures d'urgence.	- Organiser une rencontre d'informations à l'intention des intervenants travaillant au sein du centre d'accueil aux sinistrés sur les mesures à prendre lorsque des sinistres nécessitent l'évacuation des personnes ayant des limitations.	- Formation du personnel intervenant lors des mesures d'urgence. - Nombre d'employés formés.
		- Lors de la mise à jour du « Guide des mesures d'urgence », prévoir un système facilitant le contact avec les sinistrés vivant avec un handicap.	- Système efficace installé.
		- Promouvoir l'inscription au registre, deux fois par année, sur les médias disponibles par la municipalité.	- Nombre de parutions.
		- Distribution des capsules Info-stop auprès des aînés et aux clientèles vulnérables.	- Nombre de capsules.
Les personnes qui vivent avec un handicap ont de la difficulté à trouver des logements adaptés.	S'assurer que l'information sur les personnes nécessitant un logement adapté soit disponible.	- Mettre à jour le registre des logements adaptés et des immeubles offerts par Office régional d'habitation.	- La mise à jour des différentes listes comportant des logements adaptés.
Il est difficile de joindre les personnes vulnérables en cas de mesures d'urgence.	Développer des outils pour les joindre et répertorier les données.	- Mettre à jour le registre des personnes vulnérables dans la municipalité. - Maintenir actif le formulaire qui a été créé pour répertorier les citoyens vulnérables.	- Augmentation du nombre d'inscriptions au registre de personnes vulnérables.
	Solliciter les partenaires œuvrant auprès de cette clientèle.	- Communiquer deux fois par année avec les partenaires importants afin qu'ils puissent encourager les personnes vulnérables à s'inscrire au registre.	- Augmentation du nombre d'inscriptions au registre des personnes vulnérables.
Absence de formation en premiers soins adaptée aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou tout autre handicap.	Offrir une formation de premiers soins RCR adaptée à une clientèle vivant avec un handicap.	- Communiquer avec un partenaire qui offrira la formation adaptée. - Impliquer les organismes afin de recruter les personnes concernées par la formation.	- Nombre de formations. - Nombre de participants.



TRANSPORT

Objectif prioritaire : Contribuer au développement et à l'amélioration du service de transport adapté et du transport alternatif dans la MRC de Deux-Montagnes et des environs.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Le Service de police reçoit de nombreuses plaintes au sujet de l'utilisation inappropriée et dangereuse des véhicules AMM par les personnes utilisatrices.	Encourager le partage du réseau routier	- Établir un plan de mobilité urbaine sécuritaire et adapté à tous les transports	- Augmentation de la diversité et de la sécurité dans le réseau routier

Objectif prioritaire : Rendre les transports en commun accessibles aux personnes démunies.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Taux élevé de pauvreté parmi les personnes vivant avec un handicap.	Maintenir l'entente avec la Table de concertation sur la pauvreté afin de rendre le transport à tarif réduit accessible aux personnes démunies.	- Effectuer la relance afin de valider que les personnes vivant avec un handicap puissent bénéficier du tarif réduit.	- Taux de participation au programme de tarif réduit au transport en commun.



EMPLOI

Objectif prioritaire : Faciliter l'accès des personnes handicapées aux emplois offerts par la municipalité.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Nous sommes sensibles à poursuivre l'équité dans les emplois.	Intégrer équitablement toutes les personnes dans les postes selon leurs limitations.	- Maintenir le Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAE).	- Liste des adaptations pour les employés vivant avec un handicap.
Les personnes en situation de handicap ont besoin de travailler afin de parfaire leur apprentissage	Mettre sur pied le projet pilote « un travail pour tous » permettant de mettre en valeur les compétences de personnes vivant avec un handicap	- Faire appel à l'organismes La Libellule (personnes vivant avec une déficience intellectuelle) afin de faire le montage de salle à la Maison du citoyen.	- Nombre de salle montées
Les besoins des personnes handicapées sont en évolution et les employés doivent recevoir une mise à jour.	Sensibiliser les employés à la réalité des personnes vivant avec un handicap.	- Reconduire la formation en lien avec l'accueil de la clientèle vivant avec un handicap permettant à la fois de sensibiliser et d'offrir des outils à tous les employés municipaux.	- Nombre de formations offertes

Objectif prioritaire : Réduire l'impact des limitations physiques ou cognitives de certains employés dans l'exercice de leurs fonctions.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Certains postes de travail nécessitent une adaptation au besoin.	Sensibilisation de la facilité des adaptations.	- Adapter les aires de travail des employés désignés. - Selon les besoins, traiter les adaptations à la pièce des postes - Établir un processus de prévention pour l'ergonomie des postes de travail surtout pour les personnes en télétravail.	- Nombre d'aires de travail, de matériel, de vêtement et de logiciel adaptés.



LOISIRS ET VIE SOCIALE

Objectif prioritaire : Faciliter la participation des personnes handicapées aux activités récréatives, sportives, culturelles, patrimoniales et touristiques.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Difficulté pour les personnes démunies d'acheter des billets de spectacles.	Rendre les spectacles accessibles pour les personnes démunies.	- Maintenir le programme d'attribution de billets aux personnes démunies pour les spectacles du Centre d'art La petite église.	- Nombre de billets de spectacles gratuits distribués.
La Carte accompagnement loisir est peu connue.	Augmenter la visibilité du programme Carte accompagnement loisir auquel la Ville adhère.	- Promouvoir auprès de notre clientèle le programme Carte accompagnement loisir en faveur de la gratuité pour les accompagnateurs de personnes handicapées.	- Nombre d'inscription avec accompagnateur
L'accès aux services municipaux est difficile par les personnes vivant des situations atypiques.	Améliorer la qualité de vie des personnes vivant des situations atypiques.	- Poursuivre l'entente avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie afin de conserver un processus d'identification des personnes vivant des situations atypiques dans le but de leur permettre d'obtenir la « carte citoyen » de Saint-Eustache tout en respectant le principe d'équité.	- Entente avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie.
Méconnaissance des initiatives citoyennes	Mettre en valeur les initiatives citoyennes et influencer les nouvelles actions.	- Soutenir et valoriser les initiatives citoyennes. - Faire un article sur les bénévoles qui s'impliquent auprès des personnes handicapées et aînées.	- Nombre d'initiatives citoyennes.



Objectif prioritaire : Offrir des activités adaptées aux enfants et aux adultes handicapés.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS- NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Le camp de jour régulier n'est pas accessible à 100 % pour les personnes vivant avec un handicap	Offrir un service de camp de jour adapté aux enfants vivant avec un handicap dans les camps de jour.	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir notre soutien à Jeunesse Atout pour l'établissement d'un programme d'accompagnement visant à intégrer des enfants handicapés dans un camp de jour régulier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accompagnés.
Les adolescents vivant avec un handicap ont une offre d'activités adaptées réduite.	Divertir les adolescents dans les activités éducatives durant l'été.	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'organisation du camp de jour Ados-Actifs par Jeunesse Atout afin d'intégrer des adolescents handicapés dans différentes sorties éducatives et récréatives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'inscriptions au programme Ados-Actifs.
Les personnes vivant avec un handicap ont peu de facilités à participer aux événements municipaux car ils semblent peu adaptés à leurs besoins.	Faciliter l'accessibilité des événements municipaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Partager le guide sur l'organisation d'événements adaptés. - Mettre en place un projet pilote offrant un service d'accompagnateurs lors d'événements et d'activités municipaux. - Achat d'un kayak adapté. - Prévoir des stationnements réservés à tous les événements, l'annoncer dans les communications et les identifier clairement sur le site. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la participation des personnes vivant avec un handicap aux événements municipaux.
Certaines personnes en perte d'autonomie ont de la difficulté avec le processus de prêt à la bibliothèque.	Faciliter le développement de l'autonomie pour accéder à la lecture.	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le projet de Biblio-Nomade à l'intention de la clientèle en perte d'autonomie. - Faire connaître le projet Biblio-Nomade auprès des personnes en perte d'autonomie. - Développement du projet Amis de la bibliothèque où les bénévoles empruntent et livrent les livres chez les aînés et personnes vivant avec un handicap. - Utiliser le bibliobus afin d'offrir un service de proximité auprès des personnes en perte d'autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de l'achalandage aux Biblio-nomade. - Nombre de visite avec le bibliobus - Nombre de personnes participant au projet Amis de la bibliothèque
Les aidants naturels ne possèdent pas toutes les ressources pour aider leurs proches.	Outiller les aidants naturels.	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au projet de Biblio-Aidants qui est coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec. - Acheter des documents pour aidants naturels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de prêts de livres de Biblio-aidants. - Nombre de promotion du projet auprès des organismes.



OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Les utilisateurs des livres adaptés aimeraient pouvoir trouver les livres adaptés facilement dans le moteur de recherche.	Faciliter la recherche de livres adaptés aux besoins.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier clairement les ouvrages adaptés de la bibliothèque dans le système de recherche informatisé. - Mettre à la disposition une procédure simplifiée afin de faciliter la recherche pour les utilisateurs. - Repérer les ouvrages adaptés avec des pictogrammes. - Continuer l'identification des ouvrages adaptés dans le système informatisé ainsi que sur les rayons. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ouvrages adaptés identifié.
Les personnes vivant avec un handicap aimeraient pouvoir avoir accès à d'autres livres adaptés.	Augmenter le nombre de livres adaptés. Faciliter la lecture aux personnes avec des problèmes de vision.	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'achat de livres adaptés pour la collection de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la collection de livres adaptés.
Les jeunes vivant avec un handicap aimeraient pouvoir avoir accès à certaines activités de loisirs adaptées.	Offrir des ateliers sportifs spécifiquement pour la clientèle vivant avec un handicap.	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer à l'organisation des événements et des activités des organismes partenaires en leur offrant un soutien matériel et technique. - Soutenir des partenaires nécessitant une aide financière particulière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation d'activités adaptées.
Les loisirs inclusifs offerts par la Ville et ses partenaires sont méconnus.	Faire connaître les services récréatifs inclusifs aux Eustachois.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur les activités accessibles pour tous dans la refonte du site Internet. - Répertorier l'information sur le site Internet de la Ville dans la section des personnes vivant avec un handicap. - Insérer les activités adaptées d'organismes dans la section à cet effet. - Poursuivre la stratégie de communication mise sur pied afin de promouvoir les activités municipales offertes aux citoyens en y apportant les correctifs proposés. - Faire une conférence de presse pour annoncer le nouvel achat d'un kayak adapté 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de promotions. - Nombre d'activités d'organismes adaptées ajouté au site Internet.



OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Les citoyens ont besoin d'être sensibilisés aux différents types de handicap.	Sensibiliser les citoyens aux différents types de handicap.	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des ateliers, conférences ou présentations permettant d'informer la population eustachoise de la réalité des personnes vivant en situation de handicap. - Organiser un projet de bibliothèque humaine où les aînés ou personnes vivant avec un handicap racontent leur vie afin de sensibiliser la population. - Inscrire un article pour personnes handicapées dans le Courrier des hirondelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conférences et ateliers. - Nombre d'articles dans le Courrier des hirondelles.
Certaines personnes ont de la difficulté à s'orienter dans les parcours du parc Nature.	Rendre la signalisation plus visible dans le parc Nature.	<ul style="list-style-type: none"> - Afficher la durée des parcours en kilométrage dans les sentiers pédestres, de ski de fond et de raquette. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sentiers identifié.
Les personnes n'ont pas toujours la possibilité de s'engager à long terme pour des cours de loisirs.	Offrir une gamme de cours ne nécessitant pas d'inscription.	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des animations, sans inscription, dans les différents parcs municipaux : danse, tai-chi, yoga, cours artistiques ou vie active. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'animations, sans inscription, dans les parcs.
Certains professeurs n'ont pas les outils nécessaires pour faciliter les activités inclusives	Sensibiliser les professeurs sur la clientèle vivant avec un handicap.	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir une formation sur les loisirs adaptés à nos professeurs de cours de loisirs municipaux. - Offrir la formation « TDAH, stratégies et discipline » aux organismes sportifs pour former leurs entraîneurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professeurs formés.
Les personnes vivant avec un handicap doivent pouvoir circuler aisément et participer librement dans le Marché de Noël.	Concevoir un Marché de Noël inclusif.	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le Marché de Noël inclusif en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'un déneigement adéquat ; ▪ De la largeur des rangées ; ▪ De l'affichage avec des pictogrammes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation du Marché par les participants.
Les personnes souhaiteraient pouvoir avoir accès à des activités adaptées sur la Promenade Paul-Sauvé.	Dynamiser la Promenade Paul-Sauvé par des activités accessibles.	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter le site en arrière de l'église de Saint-Eustache par la création de petits événements ou d'activités culturelles accessibles durant la période estivale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités organisées sur la Promenade.
Les besoins des personnes vivant avec un handicap face aux événements municipaux sont méconnus.	Connaître les besoins des personnes vivant avec un handicap en lien avec les événements.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la participation des personnes vivant avec un handicap par le billet d'invitation personnalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de consultations avec le comité consultatif.



SOUTIEN AUX ORGANISMES ET AUX FAMILLES

Objectif prioritaire : Aider les organismes d'aide à la population handicapée à mener à bien leur mission.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Les organismes ont besoin du soutien municipal.	Offrir un service aux organismes reconnus.	- Maintenir les reconnaissances et le soutien continu offerts aux organismes d'aide aux personnes handicapées et en faire une clientèle prioritaire.	- Nombre d'organismes reconnus pour la clientèle vivant avec un handicap.
		- Soutenir les organismes qui aident les personnes résidentes à Saint-Eustache vivant avec un handicap à performer dans une discipline sportive, culturelle ou sociale.	- Nombre de services et d'activités offerts par les organismes dans les bâtiments municipaux.
		- Assister aux conseils d'administration du Mouvement Personne d'Abord Saint-Eustache comme personne-ressource.	- Nombre de rencontres.
		- Poursuivre l'implication dans un comité régional pour faciliter la mise sur pied de camps de jour accessibles	- Nombre de rencontres traitant des l'accessibilité des camps de jour
		- Faire appel aux partenaires du milieu pour annoncer leurs diverses activités adaptées.	- Nombre d'activités publiées.

Objectif prioritaire : Contribuer à outiller les bénévoles et les employés des organismes reconnus par la Ville qui doivent travailler auprès des personnes ayant un handicap et dont la clientèle cible de l'organisme n'est pas nécessairement celle-ci.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Les bénévoles des organismes ont besoin de se partager leur expertise afin d'offrir un service adapté.	Offrir un service adapté.	- Soutenir les OSBL qui le demandent en les référant à des spécialistes afin de les aider dans l'intervention et la compréhension des types de handicaps (TED, TDAH, ...).	- Nombre de référencement d'organismes.



COMMUNICATIONS

Objectif prioritaire : Diffuser de l'information concernant les lieux et les activités accessibles dans la municipalité.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
L'information sur le système disponible au Centre d'art La petite église pour les personnes malentendantes est peu connue.	Faire connaître le système pour malentendants.	- Inscrire de façon systématique dans la revue municipale ainsi que sur le site Internet qu'un système est disponible pour les personnes malentendantes.	- Nombre de parutions.

Objectif prioritaire : Faciliter la communication entre les citoyens handicapés et les différents services municipaux.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Certaines personnes vivant avec un handicap éprouvent de la difficulté à naviguer sur les différents médias municipaux.	Faciliter l'accessibilité de l'information diffusée dans les différents médias municipaux.	- Entamer la refonte du site Internet en tenant compte de l'accessibilité	- Augmentation de l'usage du site Internet par les personnes en situation de handicap
		- Poursuivre la dynamisation du contenu des pages Internet dédiées aux clientèles spécifiques.	- Les différentes modifications à apporter.
		- Mettre sur la page principale du site Internet de la Ville de Saint-Eustache, le pictogramme pour la page Personnes vivant avec un handicap.	- Nombre de pictogrammes.
		- Poursuivre la visualisation du programme d'activités complet pour voir l'ensemble de la programmation offerte aux citoyens en y incluant les dates, les heures et les lieux des cours offerts aux citoyens.	- Affichage du programme sur le site
Les personnes à l'accueil des services municipaux rencontrent certaines difficultés à communiquer avec les personnes qui n'utilisent pas le même langage.	Faciliter la communication entre les citoyens vivant avec un handicap et les employés des services municipaux.	- Utilisation d'un outil de communications basé sur des pictogrammes pour les personnes œuvrant au service à la clientèle dans les différents services municipaux.	- Nombre de services utilisant les pictogrammes.



ADMINISTRATION MUNICIPALE

Objectif prioritaire : Renforcer la présence de la Ville dans les différentes instances du milieu afin de bien cerner les besoins de la population handicapée.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Conditions toujours changeantes des personnes vivant avec un handicap.	Améliorer la connaissance des clientèles eustachois et des environs.	- Maintenir la participation du Service de l'animation communautaire aux différentes tables de concertation.	- Nombre de participations.
Certaines problématiques reliées au service à la clientèle ne sont pas connues.	Amélioration continue du service aux citoyens.	- Participer à des programmes de formation, des conférences et des colloques pour recueillir des informations pertinentes sur le développement du service aux citoyens.	- Nombre de participations.

Objectif prioritaire : Établir une stratégie pour assurer un suivi efficace du plan d'action.

OBSTACLES QUELLES DIFFICULTÉS VOULONS-NOUS ÉLIMINER ?	OBJECTIFS QUEL BUT NOUS DONNONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	MESURES RETENUES QUE FERONS-NOUS POUR RÉDUIRE L'OBSTACLE ?	INDICATEURS DE RÉSULTAT AVEC QUOI ALLONS-NOUS VÉRIFIER SI LES MESURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?
Toujours rester connecté à la population vivant avec un handicap.	Suivi des actions et des projets.	- Coordonner une rencontre biennale avec le comité consultatif sur l'accessibilité afin de mettre sur pied une consultation publique. - Prévoir une rencontre au début du mois d'avril et une au mois d'octobre à la suite du projet de consultation citoyen.	- Nombre de participations.
Plan d'action doit être refait et repensé	Travailler en équipe sur la planification des plans d'action sociaux	- Prévoir une consultation publique et interservices - Prévoir une rencontre afin d'établir ce qui est possible de réaliser à la suite du projet de consultation citoyenne.	- Nombre de rencontres.
Plusieurs actions sont à prévoir dans une année en fonction des mandats de plusieurs services et missions.	Sélectionner les priorités d'action et collecte de données.	- Tenir une rencontre annuelle du comité directeur mis sur pied pour évaluer le plan d'action. - Prévoir une rencontre à la suite du projet de consultation citoyenne.	- Nombre de rencontres.



COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ

- Association des personnes handicapées de la Rivière-du-Chêne (APHRC)
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides (ARLPHL)
- Groupe relève personnes aphasiques (GRPA)
- CISSS du Lac-des-Deux-Montagnes
- Centre de formation continue des Patriotes (CFCP)
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- Mouvement Personne d'Abord Saint-Eustache
- PANDA Basses-Laurentides Sud-Ouest
- Regroupement des Usagers du Transport Adapté des Patriotes (RUTADP)

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

- **Nicole Carignan-Lefebvre**, conseillère municipale
Responsable du dossier communautaire
- **Patrice Paquette**, conseiller municipal
Responsable du Comité consultatif d'urbanisme
- **Bastien Morin**, directeur adjoint
Module administratif et communautaire
- **Maryse Taillefer**, régisseure
Service du sport et du plein air
- **Sophie Tessier**, coordonnatrice
Service des arts et de la culture
- **Marie-Pier Côté**, chargée de projet
Développement économique
- **Pierre-Alexandre Gagnon**, directeur planification
Travaux publics
- **Marie-Michelle Crevier**, directrice adjointe
Service des communications
- **Josianne Messier**, Bibliothécaire en chef
Bibliothèque de Saint-Eustache
- **Michel Lamontagne**, coordonnateur
Service de l'animation communautaire